

La convention AERAS

(s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé)

Un dispositif permettant un accès facilité à l'assurance et à l'emprunt pour des personnes ayant ou ayant eu un problème grave de santé.

- **Pour toute information, vous pouvez :**
 - Télécharger [le mini-guide de la Fédération Bancaire Française](#)
 - Consulter le [site internet de la convention AERAS](#)
 - Contacter le référent AERAS du Crédit du Nord : **01 47 83 06 62** ou le serveur vocal national d'information sur la convention AERAS au **0 821 221 021** Service 0,12 €/min + prix appel (disponible 7/7 jours ou 24h/24)

Groupe Crédit du Nord  PLUS LOIN, AVEC VOUS

Banque
Courtois

Banque
Kolb

Banque
Laydernier

Banque
Nuger

Banque
Rhône-Alpes

Banque
Tarneaud

Société
Marseillaise de Crédit

Crédit
du Nord